

Réseau Responsables de la culture dans les écoles



Guide sur l'organisation des (demi-)journées de la culture

L'organisation d'une journée de la culture permet aux écoles de se consacrer à des contenus artistiques et/ou culturels pendant une journée ou une demi-journée, ce qui enrichit le quotidien scolaire. Grâce à la collaboration avec des professionnelles et professionnels de la culture, toutes les parties prenantes peuvent plonger dans le monde artistique/culturel et découvrir de nouvelles approches, méthodes de travail et techniques, ce qui leur ouvre de nouvelles perspectives.

La participation à la journée de la culture peut se limiter à quelques classes ou bien inclure toute l'école. Le degré d'implication des élèves peut varier : assister à un concert, à une représentation théâtrale ou à une lecture, participer à des ateliers d'écriture, de cinéma ou de danse ou encore combiner représentation/lecture et atelier.

Mener une réflexion commune sur l'expérience vécue à tous les niveaux, avec les élèves et le corps enseignant, permet d'approfondir l'évènement et aide à préparer de futures expériences culturelles dans le quotidien scolaire.

Liste de contrôle pour les (demi-)journées de la culture à l'intention des responsables de la culture dans les écoles

Quel est l'objectif de la journée de la culture ?

- Permettre une expérience culturelle dans des institutions culturelles, à l'école avec des professionnelles et professionnels de la culture ou...
- Renforcer la participation, développer les compétences artistiques et créatives, encourager les nouvelles techniques et perspectives
- Découvrir, approfondir et explorer des thèmes (du plan d'études) d'un point de vue culturel

Quel est le sujet/la discipline qui nous intéresse ?

- Danse / musique / théâtre / cinéma / littérature / arts visuels / projet multidisciplinaire...

Quels formats choisissons-nous ?

- Atelier / représentation / concert / lecture / sortie dans un ou plusieurs lieux culturels ...

Comment les élèves sont-ils impliqués dans le projet ?

- Projet réceptif / projet interactif / projet participatif ...

Comment se déroule la journée ? Exemples :

- Représentation/lecture avec toute l'école, suivie d'ateliers d'approfondissement avec tout ou partie des classes
- Découverte de différents lieux culturels, suivie d'une réflexion commune sur l'expérience vécue dans les différentes classes
- Projection d'un film dans un cinéma, suivie d'une discussion avec la réalisatrice/le réalisateur et/ou les actrices et acteurs

Avec quels actrices et acteurs culturels souhaitons-nous collaborer ?

Vous pouvez utiliser les offres de « Culture et école » ou organiser un projet/une collaboration individuelle avec des actrices, acteurs et institutions culturels.

Conseil : La palette d'offres propose environ 150 idées de projets. Utilisez-la comme une plateforme d'idées... Avez-vous trouvé ce que vous cherchiez ? Contactez alors les actrices et acteurs culturels concernés et discutez ensemble de votre projet. Ensuite, demandez le bon pour un projet culturel via le portail des demandes (voir le code QR ci-dessous).

Ou : Vous souhaitez collaborer avec une actrice ou un acteur culturel dont l'offre ne figure pas sur la palette d'offres ? Aucun problème. Pour les projets impliquant des actrices et acteurs culturels extérieurs à l'école, vous pouvez soumettre une proposition de projet via le portail des demandes.

Comment financer la (demi-)journée de la culture ?

- Bons culturels (dépôt de la demande : au plus tard 1 mois avant la réalisation du projet)
- Vérifier les sources de financement de l'école/de la commune/des fondations environnantes

Quelles sont les classes et les membres du corps enseignant impliqués dans le projet ?

Savoir qui participe est important pour l'organisation et joue également un rôle pour le financement de votre projet via des bons pour des projets culturels.

En tant que responsable de la culture dans votre école, vous avez une vue d'ensemble des bons culturels disponibles dans votre école pour l'année scolaire en cours. Posez-vous également les questions suivantes afin de déterminer le montant à demander :

- a) Quelles classes peuvent et souhaitent participer à la journée de la culture ?
- b) De combien de bons pour des projets culturels (ou de classes impliquées) avons-nous besoin pour couvrir les cachets des actrices et acteurs culturels engagés ?
- c) De quel matériel avons-nous besoin et de quel financement disposons-nous pour cela ?

Pour rappel : Il est possible de demander 1 bon pour des projets culturels et 1 bon pour une sortie par classe, jusqu'à 800 francs par année scolaire (contribution maximale, en fonction des coûts effectifs). Au maximum 600 francs ou 1000 francs par jour peuvent être financés par actrice ou acteur culturel. Les frais de matériel ne sont pas pris en charge.

www.be.ch/bons-culturels



[Notice Contributions maximales \(PDF\)](#)



Portail des demandes
www.kulturgesuche.be.ch/fr



Contact

Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de la culture / Section Encouragement des activités culturelles / Unité Médiation culturelle
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
+41 31 633 83 11
mediationculturelle@be.ch
www.be.ch/mediationculturelle

